



vente véhicule occasion à un particulier

Par **cheribibi14**, le **26/09/2019** à **15:32**

Bonjour

Ce weekend j'ai vendu mon véhicule, le lendemain l'acheteur me dit que la voiture à des micro rayures sur les portières,il me demande de payer le polissage de la voiture,lors de la visite du véhicule je n'ai pas vu le défaut et lui non plus,c'est soit disant après un lavage en station,celui ci peut il annuler la vente,ou me faire payer les travaux qui serait d'après lui de 500 euros

merci pour votre réponse

Par **janus2fr**, le **26/09/2019** à **19:02**

Bonjour,

Et puis quoi encore ?

Votre acheteur a bien vu la voiture avant de l'acheter, il l'a examinée soigneusement comme on le fait quand on envisage d'acheter et elle lui convenait.

Des "micro-rayures" ne constituent pas un vice caché puisqu'elles étaient visibles (et encore faut-il qu'elles existent réellement).